

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_050

Séance du lundi 11 avril 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/04/2022

Présents : 18

L'an deux mille vingt-deux et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 18

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Matthias
CORNEVAUX

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Daniel MOLINES

Absents:

Objet: Motion pour un accueil digne et inconditionnel des personnes migrantes - DE_2022_050

Nous souhaitons que l'Etat français prenne enfin compte de l'urgence d'accueillir et loger dignement les personnes migrantes se trouvant sur le sol français sans distinction et de manière inconditionnelle.

L'histoire de notre humanité s'est construite grâce aux migrations, qui font partie de notre évolution depuis la Préhistoire, l'invention de l'agriculture et des premiers échanges marchands, en passant par la formation des premiers États antiques et médiévaux.

Depuis deux millions d'années, le genre homo n'a cessé de se déplacer au fil d'allers-retours permanents d'un bout à l'autre du globe. Un phénomène continu qui résonne tout particulièrement en ce moment, à l'heure où un quart de la population ukrainienne a été contrainte de se déplacer pour fuir l'invasion des forces russes.

Les guerres, les crises politiques, économiques, climatiques ou encore sanitaires : tous ces phénomènes poussent des hommes, des femmes et des enfants de tous les âges à quitter leur pays dans l'espoir de vivre mieux ailleurs.

Oui, les migrations illégales sont en effet à l'origine de différents désordres, tenant largement à tout ce que ces personnes doivent accomplir dans la clandestinité pour survivre, entretenant et enrichissant des réseaux mafieux, des marchands de sommeil et certains employeurs peu scrupuleux.

Nous les voyons avec les bateaux de fortune qui traversent la Manche ou la Méditerranée, une traversée qui fut mortelle pour plus de 1 200 personnes en 2021 et 23000 depuis 2014.

Nous avons entendu parler de ces jeunes qui se cachent dans les trains d'atterrissage, nous savons que la neige et le froid n'arrêtent pas celles et ceux qui veulent franchir les Alpes ou la frontière polonaise. Si aucune action n'est entreprise contre le réchauffement climatique et pour inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre, le dernier rapport de la Banque Mondiale prévoit 216 millions de réfugiés climatiques en 2050, hommes, femmes et enfants fuyant les pénuries d'eau, les famines, ou encore l'élévation du niveau de la mer.

Face à cette réalité, nous pouvons nous recroqueviller, feindre de contrôler, laisser les migrantes et les migrants survivre à l'écart de la société, clandestinement, dormant dans des squats, à la merci de toutes les exploitations et sans espoir d'une réelle intégration pour les adultes comme pour les enfants, ballottés d'un lieu à l'autre, s'éloignant parfois brusquement de l'école où ils commençaient à avoir leurs

epères.	RF
Préfecture de Monts	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 26/04/2022	
048-200057594-20220411-DE_2022_050-DE	

Nous pouvons également collectivement décider d'agir pour ne plus subir et se donner toutes les chances que tout se passe bien pour notre pays, pour nos concitoyennes et concitoyens et pour celles et ceux que nous accueillons.

Bien loin des fantasmes, il suffit d'observer celles et ceux qui travaillent durement et souvent dans la précarité, sur les chantiers, pour les livraisons à domicile ou pour nettoyer les locaux des entreprises tard le soir. Il suffit de voir les risques que prennent les migrants pour gagner le Royaume-Uni, connu pourtant pour sa faible politique sociale, pour s'apercevoir que la plupart d'entre elles et d'entre eux ne sont pas là pour d'hypothétiques aides, mais bien pour travailler et vivre.

Le Pont de Montvert Sud Mont Lozère a toujours été une terre d'accueil, considérant les personnes vivant sur son territoire avant tout comme des habitantes et habitants Montvertipontains, sans distinction entre les personnes ayant ou non la nationalité française. Notre politique humaniste d'accueil des personnes migrantes, menée en collaboration avec les nombreux habitants locaux, se traduit par des actions très concrètes de domiciliation et de scolarisation, d'aide alimentaire, d'amélioration des conditions de vie, de suivi administratif des personnes migrantes.

Aujourd'hui, les personnes migrantes font bien souvent face, durant plusieurs années, à une situation de blocage administratif qui complique leur insertion durable et sereine dans notre société, empêchant l'accès à un logement, aux soins, à un travail légal et régulier. Pourtant, dans les faits, ces étrangères et étrangers, en situation « irrégulière », travaillent, payent des cotisations sociales, consomment dans nos commerces, participent aux événements de vie locale et leurs enfants sont scolarisés.

Comment ne pas parler des cas Lozériens de Moussa Tambadou et de Diango Koite, deux jeunes Maliens et Abdelaziz El Ahmed, en Vallée Française, qui a fui la guerre et les persécutions en Syrie et qui risquent d'un jour à l'autre l'expulsion du territoire.

Nous sommes régulièrement interpellé.es pour soutenir des personnes qui ont épuisé toutes les voies de recours concernant l'asile, qui sont sommées de quitter le territoire mais qui nous semblent être en danger dans leur pays d'origine. Bien souvent, les réponses semblent reposer sur l'appréciation générale que le ministère des affaires étrangères porte sur le pays plus que sur la situation concrète des personnes.

Ainsi, alors que nous accueillons des Ukrainiens et des Ukrainiennes, alors que nous savons que les prochaines catastrophes naturelles et les prochaines guerres jetteront sur les routes de nouvelles personnes désespérées, des êtres-humains, que nous ne voulons pas renoncer à accueillir dignement, parce que cela correspond à nos valeurs et à notre intérêt national, nous demandons à l'Etat de prendre ses responsabilités.

Aussi, le Conseil Municipal du Pont de Montvert Sud Mont Lozère demande à l'Etat français :

- De mettre en place les moyens nécessaires à l'hébergement et à l'accompagnement des personnes dont la demande d'asile est en cours d'examen jusqu'à épuisement des voies de recours,
- D'appliquer réellement la circulaire Valls qui permet de régulariser les personnes présentes sur le territoire depuis plus de 5 ans dont les enfants sont scolarisés depuis 3 ans,
- De régulariser les étrangères et les étrangers qui disposent d'une promesse d'embauche en France,
- D'examiner les demandes de régularisation en fonction de la situation concrète des personnes et non des liens existants entre notre pays et les pays d'origine, et de redéfinir pour ce faire la notion de « pays sûr »,
- Et enfin, d'allouer les moyens financiers nécessaires aux associations et aux collectivités locales (principalement les départements et les communes) pour accueillir et loger dignement toutes les familles avec enfants se trouvant sur le territoire

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert
Les jours, mois et an que ci-dessus
Le Maire, Stéphan Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/04/2022 048-200057594-20220411-DE_2022_050-DE